



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

La direction départementale
des territoires **agit** et **vous**
accompagne





Préfet de l'Ardèche

Benoît TRÉVISANI

Depuis ma prise de fonction, j'ai mesuré quotidiennement le dynamisme des élus, des chefs d'entreprise, des Ardéchois pour faire vivre notre territoire. Tous, vous portez des projets qui contribuent à renforcer l'attractivité économique, préserver la vitalité dans les zones les plus rurales, prévenir les risques face au changement climatique et soutenir la transition écologique.

Ma mission, et celle de l'ensemble des services de l'État placés sous mon autorité, est de travailler à vos côtés afin d'aider et accompagner ces dynamiques au plus près du terrain.

Je sais pouvoir compter sur la pleine implication de la direction départementale des territoires et de ses 125 agents pour faire vivre une action publique efficace et cohérente. Dans un environnement souvent complexe, cette plaquette offre l'opportunité de mieux faire connaître et de rendre plus lisible l'action de l'État dans notre département.

Par sa géographie et les nombreux défis auxquels il fait face, notre département est un territoire exigeant.

La direction départementale des territoires est à votre écoute, collectivités et acteurs institutionnels, pour vous aider à relever ces défis, au service des Ardéchois.

B. Trévisani

UNE DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DES POLITIQUES PUBLIQUES



Directrice départementale des territoires

Anne BRONNER

Depuis mon arrivée début avril 2025 dans le département, j'ai eu le plaisir de rencontrer de nombreux élus et représentants des secteurs économiques et associatifs.

Je tiens ici à remercier chacun pour son accueil, et pour les échanges, riches et directs. Ils nous ont permis, avec Sophie Barthelon, mon adjointe, d'appréhender finement les spécificités des territoires ardéchois, dans leur diversité, et les priorités de chacun. Ils nous ont également confortés dans l'intérêt de cette plaquette, afin de mieux expliciter les missions et le positionnement de la direction départementale des territoires (DDT).

Sous l'autorité du préfet, et en relation avec les sous-préfets, la DDT assure le déploiement de politiques publiques dans de nombreux domaines, et avec, de réglementations nationales parfois complexes.

Leur application en Ardèche nous conduit à réunir très fréquemment des instances de concertation afin d'assurer une mise en œuvre efficace et adaptée aux enjeux du département.

Elle nous conduit également à accompagner les élus. À ce titre, je ne peux qu'encourager toute collectivité à nous contacter le plus en amont possible, afin d'anticiper les procédures réglementaires applicables et faire aboutir concrètement leur projet. Notre triple localisation – à Privas, Tournon-sur-Rhône et Aubenas – apporte une proximité précieuse.

Je remercie très sincèrement les agents de la DDT aux compétences pointues et solides pour leur engagement constant, et leur sens du service public. Vous pouvez également compter sur ma disponibilité personnelle.



PLANIFICATION
TERRITORIALE
ET URBANISME



UN LARGE CHAMP D'INTERVENTION



PERMIS DE
CONDUIRE

DES MISSIONS EN TANT QUE DÉLÉGATION TERRITORIALE DES TROIS AGENCES



agence nationale
de la cohésion
des territoires

MINISTÈRE DE
L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE
LA DÉCENTRALISATION

BÂTIMENT, HABITAT
ET RENOUVELLEMENT
URBAIN

UNE DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE

ENVIRONNEMENT

PRÉVENTION
DES RISQUES ET
GESTION DE CRISE

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
ÉNERGÉTIQUE

MINISTÈRE DE
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT
ET LA NATURE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE
LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION DE 11 PERSONNES ET 125 COLLABORATEURS AUX EXPERTISES POINTUES ET VARIÉES

**SERVICE
HABITAT**
Isabelle GERVET

**SERVICE
URBANISME**
Jérôme BOSCH

**SERVICE
AGRICULTURE**
Fabien CLAVE

**SERVICE
ENVIRONNEMENT**
Solène JUNGER

DIRECTRICE
Anne BRONNER

DIRECTRICE ADJOINTE
Sophie BARTHELOM

DIRECTRICE DES ENTITÉS
TERRITORIALES
Corinne PLAN

DEUX MISSIONS TRANSVERSALES

**MISSION CONSEIL
AUX TERRITOIRES**
Jean-Marc JOBERT

**MISSION
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
Frédéric GRILLAT

2 DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

**DÉLÉGATION
TERRITORIALE
NORD ARDÈCHE**
TOURNON-SUR-RHÔNE
04 75 07 81 50
Laurence PROST

**DÉLÉGATION
TERRITORIALE
SUD ARDÈCHE**
AUBENAS
04 75 35 87 40
Romain MAURICE

4 SERVICES TECHNIQUES



Scannez ce QR code
et accédez à l'intégralité
de l'organigramme



POUR TOUT PROJET

Contactez l'une de nos deux
délégations territoriales le plus
en amont possible afin d'identifier
la ou les différentes
réglementations applicables

La DDT agit en conseillant techniquement

LES COLLECTIVITÉS



Un accompagnement individualisé des plus petites communes rurales à la plus grosse agglomération ardéchoise

- **47 communes** (Villages d'avenir, Petites Villes de Demain, Action Cœur de Ville), incluant **270 k€** d'aides en ingénierie (ANCT)

Depuis la labellisation de notre commune au titre du projet Petites Villes de Demain (PVD), les relations avec la DDT ont totalement changé. C'est bien l'avenir de la commune que nous préparons ensemble. Les services de l'État sont de véritables partenaires apportant conseils pertinents et assistance rapprochée.

M. Villemagne, maire de Saint Agrève



Villages d'avenir

Action Cœur de Ville

Petites villes de demain



Un appui et des avis officiels pour planifier l'urbanisme et le développement des activités économiques

- **9 Plans d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI)** et **73 documents communaux** (PLU et cartes communales), **3 Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)**
- **0,48 M€** de dotation globale de décentralisation
- **6 communes** accompagnées pour des projets qualitatifs d'orientation d'aménagements et de programmation **64 000 €** d'aides

© Photo : Martine Grivaud



Le travail sur le PLUIH a été concrétisé notamment par la force du travail partenarial entre l'Agglo et la DDT. Cela nous rend confiant dans l'avenir.

M. Plenet, président d'Annonay Rhône Agglo



Une mobilisation multi-acteurs pour mieux répondre ensemble aux enjeux d'actualité

- **3 grands événements** : Conférence des parties (COP) sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, Rencontres de la ruralité
- **2 séminaires** : sur les enjeux de sobriété foncière et d'attractivité, et sur les modalités de construction en zone agricole

- **7 contrats** pour la réussite de la transition écologique conclus avec les intercommunalités
- **4 ateliers des territoires** à l'échelon inter-départemental, intercommunal ou communal



Les ateliers flash ont réuni des personnes qui n'échangeaient pas entre elles depuis des années. Grâce à l'accompagnement de professionnels, des discussions constructives ont eu lieu durant 2 jours, permettant de valider une démarche et des orientations partagées.

M. Salel, maire de Rosières

Après une prise de rendez-vous sans problème, nous avons été particulièrement bien reçus [...]. À notre écoute, ils ont su nous conseiller efficacement et nous ont permis de faire avancer notre projet significativement afin de réaliser notre investissement.

M. Astic, gérant du Domaine de la Gentilhommière à Satillieu



LES AGRICULTEURS



Un engagement spécifique pour préserver le foncier agricole et sécuriser l'accès à l'eau

- **Remise en valeur des terres incultes** et réglementation sur les baux ruraux
- **Sécurisation des retenues** sur le bassin versant du Doux tout en préservant la ressource : **39 retenues** ont bénéficié de conseils techniques



© Photo : Sandrine Baconnier

La concertation permanente que nous entretenons avec les services de la DDT nous permet d'être efficaces et d'avancer de concert sur de nombreux dossiers. C'est pleinement le rôle de notre chambre consulaire que de représenter et de défendre les intérêts des agriculteurs ardéchois ; l'écoute attentive de la DDT nous permet d'accomplir pleinement notre mission.

M. Mourier, président de la chambre d'agriculture



© Photo : Sandrine Roucoule



Un travail collaboratif pour adapter les exploitations agricoles au changement climatique



© Photo : Max Pelix



Des actions pour prévenir ou limiter les pertes de production

- **Limiter les dégâts aux cultures par les sangliers : 170 interventions** de lieutenants de l'ouvèterie
- **Prévenir les attaques par le loup :**
3 réunions d'information collectives et des accompagnements individuels pour sensibiliser les éleveurs aux mesures de protection
7 exploitations reconnues comme partiellement "non-protégées"



J'ai participé à une réunion d'information sur le Coiron et j'ai ensuite été reçue en DDT pour échanger sur mon projet d'investissements pour la protection de mon troupeau. Cela m'a aidé à franchir le pas. Tous les travaux envisagés ont été réalisés aujourd'hui.

Mme Cholvy, éleveuse à Berzème

Face aux dégâts causés par le grand gibier et à la difficulté persistante pour les détenteurs de droits de chasse d'exercer leur activité cynégétique, les mesures administratives constituent un outil complémentaire au service des territoires, permettant de traiter des problématiques ciblées et localisées.

M. Aurange, président de la Fédération départementale des chasseurs



© Photo : Sandrine Roucoule

LES ÉLUS ET SYNDICATS DE RIVIÈRE



Un appui pour structurer et optimiser la gestion de la ressource à l'échelle de chaque bassin versant

4 projets de territoire (Doux, Eyrieux, Ardèche et Ouvèze) et **3 plans de gestion** (Cance, Payre-Lavezon et Cèze), en associant l'ensemble des usagers de l'eau (collectivités, représentants des agriculteurs et des industriels, associations de protection de la nature, acteurs du tourisme)

La DDT a mis en place un comité de pilotage qui a identifié 145 retenues prioritaires à mettre aux normes. Cette démarche va permettre de fortement réduire le déficit quantitatif à l'étiage sur le bassin versant du Doux.

M. Vallès, président du Syndicat mixte du bassin versant du Doux



© Photo : Sandrine Roucoule

LES COLLECTIVITÉS



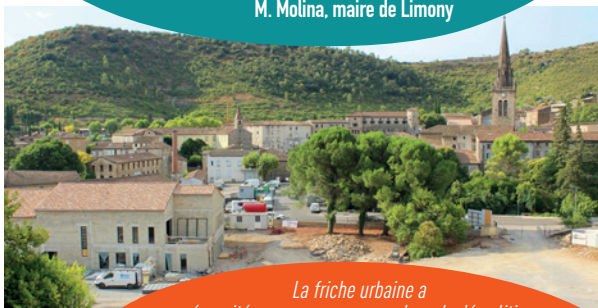
Une vigilance particulière pour aider à prévenir et gérer les risques

- **Le séisme du Teil, en 2019 : 6,2 M€** prévus en subvention ANRU, dont 5 M€ déjà engagés et **3 M€** (DHUP)
- **Les inondations de 2024 : 19 600 €** versés à la commune de Limony pour un hébergement d'urgence de 6 familles sinistrées
- **480 364 €** au titre du Fonds Barnier



Nous avons pu mesurer la réactivité des services de la DDT. Nous avons aussi apprécié leur accompagnement et leurs conseils bienvenus. Le séminaire tenu à Limony au mois de septembre 2025 témoigne de l'intérêt de la DDT pour notre commune.

M. Molina, maire de Limony



La friche urbaine a nécessité un programme complexe de démolition, désamiantage et réaménagement du secteur. Ce projet va prochainement constituer un nouveau lieu de vie dans la commune, à proximité immédiate du centre-ville historique.

M. Michel, maire des Vans



Un accompagnement pour limiter l'artificialisation et réussir la transition énergétique

- 3,5 M€** pour réhabiliter **25 friches** (Fonds vert)
- 1,9 M€** pour financer l'**ingénierie** des intercommunalités (ANAH)
- 4,5 M€** pour assurer la **rénovation énergétique de 37 bâtiments publics** (Fonds vert)
- 2,3 M€** pour développer (Fonds vert) les **mobilités décarbonées** (voies cyclables...)



Face aux effets visibles du changement climatique, nos collectivités doivent repenser leurs pratiques et leurs aménagements. Dans cette démarche, le partenariat avec la DDT revêt une importance particulière : son expertise, son accompagnement et sa connaissance du territoire constituent des appuis essentiels. Ensemble — institutions, collectivités, agriculteurs, usagers et habitants — nous devons conjuguer nos efforts pour construire des solutions durables au service de notre territoire et des générations futures.

M. Peverelli, président de l'Association des maires et des présidents de communautés de l'Ardèche



LES AGRICULTEURS



Des aides pour conforter l'acte de production

51,1 M€ au titre de la **politique agricole commune** dont **17,5 M€ d'indemnité compensatoire pour handicap naturel**, dans les zones de montagne

€ Des aides pour surmonter les crises

2,3 M€ versés pour **285 exploitations agricoles** en Agriculture biologique, viticulture, apiculture et pour les exploitations impactées par des aléas climatiques



LES PROPRIÉTAIRES ET BAILLEURS SOCIAUX

16 M€ pour assurer la **rénovation énergétique** et le **maintien de l'autonomie** de 733 logements privés (ANAH)

1 M€ pour **développer les logements locatifs sociaux** (Fonds national des aides à la pierre)



UN APPUI RÉGLEMENTAIRE ET UNE INSTRUCTION AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS



La délivrance d'autorisations d'urbanisme

- Animation des **27 services instructeurs** de la filière ADS¹
- Instruction de **4 401 autorisations d'urbanisme** dont 336 en zone agricole



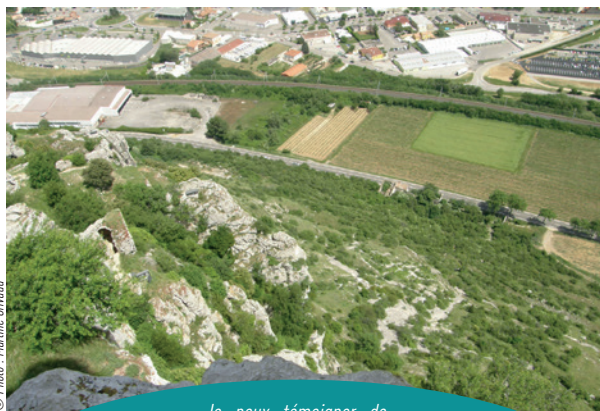
L'instruction de dossiers d'utilité publique

5 dossiers de déclaration et 2 dossiers de servitude afin de permettre la mise en œuvre de projets communaux ou intercommunaux



La lutte contre l'habitat indigne

555 signalements



© Photo : Martine Grivaud

Je peux témoigner de l'efficacité, de l'écoute et de la disponibilité des services de la DDT. Dans le cadre d'un conflit entre locataire et propriétaire d'un logement "hors-norme", la commune a pu être conseillée et soutenue dans ses démarches en se sentant accompagnée efficacement.

Mme Allesfrede, maire de Prunet

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE ADAPTÉ AU CONTEXTE ARDÉCHOIS POUR PRÉVENIR LES RISQUES



Des avis sur demande en matière de prévention des risques inondations

pour assurer la bonne prise en compte de ce risque dans les actes d'urbanisme



Une réglementation spécifique pour prévenir le risque d'incendie et de feux de forêt

- Réglementation stricte de l'usage du feu
- Obligations légales de débroussaillage
- Prise en compte du risque dans les décisions d'urbanisme
- **0,8 M€** pour accompagner financièrement le Conseil départemental, le SDIS, l'ONF

DES AUTORISATIONS INDIVIDUELLES POUR PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE NATUREL



Préserver la ressource en eau et maintenir la continuité écologique

82 dossiers pour travaux sur cours d'eau autorisés suite à des demandes de collectivités, syndicats de rivière, gestionnaires d'assainissement ou particuliers

46 visites de terrain réalisées en urgence suite aux crues d'octobre 2024

8 arrêtés préfectoraux pris à l'été pour restreindre les usages

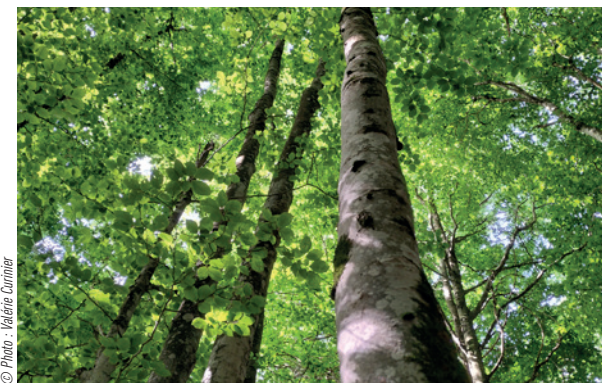


Vous avez une question et souhaitez bénéficier d'une expertise réglementaire ? > Contactez-nous



Protéger la forêt ardéchoise

72 autorisations de défrichement délivrées suite à des demandes de collectivités, d'opérateurs privés ou de particuliers



© Photo : Valérie Curmier



Préserver les aires protégées et zones Natura 2000

, soit un tiers du territoire ardéchois

Des activités réglementées et **1,9 M€** pour soutenir **13 projets** dans le cadre de la stratégie départementale des aires protégées



Des contrôles en matière d'urbanisme et d'environnement pour faire respecter le cadre réglementaire :
102 procédures judiciaires en matière d'urbanisme et **140** en matière d'environnement en lien avec l'OFB

MAIS AUSSI...

- **480 demandes d'accessibilité** pour personnes handicapées instruites, dans des établissements recevant du public
- **7 038 examens au permis de conduire** organisés dont 5103 pour le permis B



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

**DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DE L'ARDÈCHE
07000 PRIVAS**

2 Place Simone Veil
ddt@ardeche.gouv.fr

04 75 65 55 00

**Horaires d'ouverture
de l'accueil commun de la DDT**
du lundi au vendredi
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

**DÉLÉGATION TERRITORIALE
NORD ARDÈCHE
07300 TOURNON-SUR-RHÔNE**

ZA la Pichonnière
145 Chemin de la Pichonnière
04 75 07 81 50

**DÉLÉGATION TERRITORIALE
SUD ARDÈCHE
07200 AUBENAS**

23 Rue Jean Mermoz
04 75 35 87 40

Pour plus d'informations
www.ardeche.gouv.fr